GOELAND INVESTISSEMENT

Société d'Investissement à capital variable
Siège social : 29, avenue de Messine – 75008 Paris
790 643 498 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Exercice clos le 30 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé.

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux Administrateurs.

L'exercice clos le 30 septembre 2024 fait ressortir un résultat net de 2.384.421,25 € se décomposant comme suit :

	30/09/2024	
• Revenus nets	304.281,64	€
• Plus ou moins-values réalisées nettes	215.617,77	€
• Plus ou moins-values latentes nettes	1.864.521,84	€
Résultat net de l'exercice	***2.384.421,25***	**€**

Les sommes distribuables au 30/09/2024 sont les suivantes :

1. *Sommes distribuables afférentes au revenu net :*

Revenus nets	**304 281,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**304 281,64**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**304 281,64**

2. *Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes :*

Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 617,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**215 617,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 617,77**

Nous vous proposons **d'affecter** les sommes distribuables de la façon suivante :

1. *Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :*

Action GOELAND INVESTISSEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	**30/09/2024**
Revenus nets	**304 281,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**304 281,64**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**304 281,64**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	304 281,64
Total	**304 281,64**
* **Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** **Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	3 453,11

2. *Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes :*

Action GOELAND INVESTISSEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	**30/09/2024**
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 617,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**215 617,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 617,77**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	215 617,77
Total	**215 617,77**
* **Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
** **Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

B/ Situation des mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes

1. Situation des mandats des administrateurs

Le Conseil d'administration de votre Sicav se compose comme suit :

Président :	Monsieur Xavier de Laforcade
Administrateurs :	Monsieur Antoine de Vilmorin Madame Frédérique Bonnell Rothschild & Co Asset Management, représentée par Monsieur Yoann Ignatiew
Directeur Général :	Monsieur Xavier de Laforcade

Aucun mandat d'administrateur n'arrivant à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire, la composition du Conseil d'administration est inchangée.

2. Situation du mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat de KPMG SA, Commissaire aux comptes de la SICAV, arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Aussi, il a été proposé de renouveler le mandat de KPMG SA en qualité de Commissaire aux comptes de la SICAV, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de Bourse du mois de septembre 2030.

C/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions légales et à l'article 20 des statuts, le Conseil doit opter pour l'un des deux modes d'exercice de la direction générale prévues par la loi, à savoir soit le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, soit la dissociation de ces fonctions.

Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2022 a décidé à l'unanimité de maintenir le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courriel a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 29 novembre 2024.

Xavier de Laforcade

- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Administrateur de la SICAV R-co Valor
- Administrateur de la SICAV Capital & Développement
- Administrateur et Directeur Général de la SICAV Elan R-co
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la SICAV RMM Trésorerie 6M
- Administrateur de la SICAV de droit belge RWM Stratégic Value
- Associé-Gérant Rothschild Martin Maurel, Société en Commandite Simple
- Gérant de la Société Forestière d'Exploitation des Landes
- Gérant SC Avec deux Ailes
- Gérant SC 2L21
- Directeur général de la SAS Montaigne Rabelais

- Censeur Conseil de surveillance Wargny BBR SA

Frédérique Bonnell

- Présidente du Conseil d'Administration et Administrateur de la SICAV Roda
- Administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Administrateur de la SICAV R-co Valor
- Administrateur de la SICAV Capital & Développement
- Administrateur de la SICAV RMM Trésorerie 6 M
- Associé-Gérante de la SCI Saint Loup
- Présidente de RMM Courtage
- Présidente de R-co Investissements France

Antoine de Vilmorin

- Président du Conseil d'Administration et administrateur de la SICAV Elan Orchestra
- Directeur Général Délégué de la SICAV Evergreen Fund
- Administrateur de la SICAV Masselia Investissements
- Administrateur et Directeur Général de la SICAV Roda
- Administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Gérant de la SCI Le Murmure

Yoann Ignatiew

- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV Cap Business
- Administrateur de la SICAV Masselia Investissements
- Associé-Gérant de Rothschild & Co Asset Management
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management, administrateur de la SICAV R-co Valor
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management, administrateur de la SICAV Goéland Investissement
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management, administrateur de la SICAV Capital & Développement
- Gérant de la SCI Vrigny 22 Vitry

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV GOELAND INVESTISSEMENT

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV GOELAND INVESTISSEMENT.

3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV GOELAND INVESTISSEMENT n'a pas, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Langue	Date	Expiration
1	Convention Dépositaire	Goéland Investissement / Cacéis Bank	FR	12/06/2018	Durée indéterminée
2	Convention de délégation de gestion financière et administrative	Goéland Investissement / Rothschild & Co Asset Management	FR	23/11/2012	Durée indéterminée
3	Convention de mise à disposition des locaux	Goéland Investissement / Rothschild & Co Asset Management	FR	23/11/2012	Durée indéterminée

4. **Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.** *(*Article *L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)*

Non applicable.

5. Rémunérations des mandataires sociaux

Néant.

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution du portefeuille

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative de la SICAV est passée de 1 575,05 € le 29 septembre 2023 à 1 822,00 – soit une hausse de 15,68 % – et le montant de l'actif net de 16 319 051,52 € à 17 591 391 ,61 € pendant la même période.

Le nombre de titres passe quant à lui de 10 361 à 9 655.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices :

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	15 530 282,04	17 369 093,66	14 556 448,86	16 319 051,52	17 591 391,61
Nombre de titres	11 675	11 157	10 584	10 361	9 655
Valeur liquidative unitaire	1 330,22	1 556,79	1 375,33	1 575,05	1 822,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	21,02	263,28	-30,24	-3,63	22,33
Capitalisation unitaire sur revenu	8,98	-17,95	11,76	21,96	31,51

B/ Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la SICAV

Objectif de gestion : GOELAND INVESTISSEMENT a pour objectif de gestion, sur l'horizon de placement, d'obtenir une performance nette de frais supérieure au taux ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base, via la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :
L'indicateur de référence de la SICAV est l'ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base.

L'indice ESTER/€STR (code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en euro et est capitalisé.
Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

A noter qu'en tant que banque centrale, l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark et, à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cette SICAV a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence l'ESTER capitalisé + 458,5 points de base, sur la durée de placement recommandée. La composition de la SICAV peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La SICAV n'est pas un FIA indiciel.

Stratégies d'investissement :

1. **Description des stratégies utilisées** :

- **Stratégie de la SICAV**

La SICAV GOELAND INVESTISSEMENT est investie, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif, par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), entre :

- 0 et 75% en OPC de produits d'actions, et en produits d'actions de toute capitalisation et de toute zone géographique (dont 30% maximum de pays hors OCDE, y compris émergents), en fonction des opportunités de marché ; et entre
- 25 et 100% en OPC de produits de taux, et en produits de taux ou convertibles de toute échéance, dont 50% minimum d'obligations notées minimum BBB- par une agence de notation et 50% maximum d'obligations de notation inférieure à BBB- et/ou d'obligations non notées.

La composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indice de référence.

L'exposition globale du portefeuille au marché action ne dépassera pas 75% de l'actif de la SICAV.
La SICAV pourra être exposée globalement aux pays hors OCDE (y compris émergents) jusqu'à 30% de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 100% de son actif.
L'investissement global du portefeuille au marché des taux ne dépassera pas 100% de l'actif de la SICAV.

Pour les produits de taux, la sensibilité du portefeuille sera dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

Existence d'un risque de change pour l'actionnaire jusqu'à 100%.

La SICAV sera gérée de façon discrétionnaire et flexible, et sera exposée sur l'une ou l'autre des classes d'actifs en fonction des conditions de marché et/ ou des anticipations liées à l'évolution des différents marchés (actions, taux). La détermination du choix des classes d'actifs et de leurs proportions se fera notamment par une approche historique de leur valorisation intrinsèque et relative ; ainsi qu'en fonction des données relatives à la croissance de l'activité économique mondiale, à l'évolution des taux, des devises, etc... Dans le cadre de la délégation de la gestion administrative et financière faite à Rothschild & Co Asset Management, le Conseil d'Administration de la SICAV pourra apporter des éléments de réflexion à l'équipe de gestion de la SICAV, sur la base desquels la société de gestion décidera des principales orientations de gestion, dans le respect de la règlementation.

- **Dérivés** : La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (pensions, swaps de taux, d'indices, de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, ainsi que les indices. L'exposition consolidée au marché action (via des titres, OPC, opérations du marché à terme) ne dépassera pas 75%. L'exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.
L'exposition globale au marché des devises, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%.

- **Sélection des sous-jacents :**
  - Pour la poche produit d'action le critère de sélection des titres est le suivant :

Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macro-économique et financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
  - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER…)
  - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.)

  - Pour la poche taux les trois sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :

1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
   - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
   - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
     - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
       - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
       - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
       - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.

- Une analyse qualitative basée sur :
  - la pérennité du secteur,
  - sur l'étude du jeu concurrentiel,
  - la compréhension du bilan,
  - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc…),
  - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
  - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

3) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférées à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

4) **Les stratégies optionnelles** : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

- <u>Pour la poche OPC le critère de sélection des titres est le suivant :</u>

Le portefeuille de Goéland Investissement est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actif, de zones géographiques et de styles, au sein d'un Comité Stratégique Mensuel et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement :
  - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours…) mettant en évidence les fonds pré-sélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances de fonds dans leur catégorie respective.
  - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les fonds offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des fonds étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements de la SICAV suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives.

Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives de la Société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

2. <u>Description des catégories d'actifs</u> (hors dérivés intégrés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

- **<u>Actions</u>** : investissement entre 0-75% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, la SICAV investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Ainsi la SICAV, peut être exposée sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (jusqu'à 100% maximum de petites capitalisations et 30% d'actions de pays hors OCDE, y compris émergents).

- **<u>Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations</u> :** investissement entre 25-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment titres négociables à court terme (incluant notamment les certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016) et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, de toute échéance, des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations convertibles (jusqu'à 20% maximum de l'actif net) et des obligations *callable*/*puttable* (jusqu'à 20% maximum de l'actif net). La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Les investissements seront réalisés pour 50% minimum dans des obligations notées minimum BBB- par une agence de notation et pour 50% maximum dans des obligations de notation inférieure à BBB- et/ou dans des obligations non notées

- **<u>La détention de parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers</u> :**
  0-100% de l'actif net
  Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV pourra détenir :
  - des parts ou actions d'OPCVM de droit français et/ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement ;
  - des parts ou actions de FIA de droit français et, dans la limite de 10% de l'actif, des parts ou actions d'OPC de droit étranger, de type fonds de fonds alternatifs, FCPR, FCPI, FIP, fonds professionnels de capital investissement, OPC investissant plus de 10% en parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement, OPC nourricier, fonds professionnels à vocation générale, fonds professionnels spécialisés ;
  - des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier dans la limite de 30% de l'actif net.

Les OPC tels que définis ci-dessus peuvent être gérés ou non par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Produits d'actions	Produits de taux	OPC
Fourchettes de détention	0-75%	25-100%	0-100%
Investissement dans des petites capitalisations	0-75%	Néant	0-100%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris émergents)	0-30%	0-50% *(Dont High Yield)*	0-30%

3. <u>Utilisation des Instruments dérivés :</u>

La SICAV peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille, et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des pensions, swaps de taux, d'indices, de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices.
Il est précisé que la SICAV n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition globale au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 75%.
L'exposition globale au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre –1 et 9.
L'exposition globale au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.
Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, de taux et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls. Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

4. <u>Titres intégrant des dérivés</u> :

L'utilisation de titres intégrant des dérivés ne dépassera pas 100% de l'actif net (Bons de souscriptions, EMTN/certificats structurés, autocall, warrants, obligations *callable*/*puttable* (dans la limite de 20% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action.
L'exposition globale au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 75%.
L'exposition globale au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre –1 et 9.
L'exposition globale au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.
L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100% de l'actif de la SICAV.

5. <u>Dépôts :</u>

La SICAV pourra avoir recours jusqu'à 20% de l'actif de la SICAV à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités de la SICAV.

6. Emprunts d'espèces :

La SICAV pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

▪ Description générale des opérations :

o Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de l'OPC.

o Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

▪ Données générales pour chaque type d'opération :

o Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif de la SICAV.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % de l'actif du fonds. Cette limite peut être portée à 100% dans le cas de prise en pension contre espèces, à condition que les instruments financiers pris en pension ne fassent l'objet d'aucune opération de cession.
La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

o Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

o Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de l'OPC. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC».

o Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

o Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque ».

Informations relatives aux garanties financières de l'OPC :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L’ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L’évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.
Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :
- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPC puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

C/ Commentaires de gestion

Le dernier trimestre 2023 reste marqué par le remarquable rebond conjugué des marchés « actions » et « obligations ». Le recul de l’inflation dans la plupart des grandes économies, ainsi que l’affaiblissement des données économiques poussent les Banquiers Centraux à modérer leurs discours, de peur qu’un durcissement plus sévère des conditions financières n’entraîne les économies dans une récession. Le discours du « quoi qu’il en coûte », martelé depuis près de deux ans semble s’atténuer.

L’année 2024 s’ouvre ainsi dans une continuité avec une progression continue des marchés « actions ». En dépit d’un environnement contraignant sur les taux d’intérêt, la très belle résilience de l’économie américaine bénéficie à la fois de la solidité de la consommation des ménages et des fortes dépenses gouvernementales. Cet environnement porteur se traduit par des publications de résultats d’entreprises de qualité supérieure à ce qui était anticipé par les marchés financiers, résultats eux-mêmes tirés à la hausse par les bénéfices des grands champions américains du numérique.

Dans sa globalité, l’économie mondiale continue tout au long du semestre de bénéficier de la dynamique surprenante dégagée sur le sol américain. De fait, si la Réserve fédérale américaine (FED) n’en finit pas de décaler la date de sa première baisse des taux directeurs en raison de la résilience de l’économie américaine, la Banque Centrale Européenne (BCE) a bien annoncé, le 6 juin dernier, une première baisse de 25 points de base de ses taux directeurs, mouvement largement anticipé par les marchés financiers. C’est la deuxième fois en près de cinquante ans que la BCE a pris l’initiative de baisser ses taux directeurs avant que le Comité de la Federal Reserve ne passe lui-même à l’action. Cette initiative pour la moins inhabituelle témoigne d’une certaine détermination à afficher de façon ferme que son combat contre l’inflation touche réellement à sa fin.
C’est donc le 18 septembre que la très attendue baisse des taux directeurs par la FED a enfin eu lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l’emploi et estimant qu’ils surpassent désormais les craintes d’une résurgence de l’inflation, la FED a effectivement réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du *Higher for Longer*. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.
Sur le plan politique, le cru 2024 se distingue exceptionnellement des années précédentes ! En début d’année, plus de la moitié de la population mondiale était attendue aux urnes, dans 76 pays différents. Aux Etats-Unis, cette année d’élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s’adapter au

désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids avec un premier débat présidentiel qui aura penché en sa faveur, renversant les sondages. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continentale les grands équilibres du Parlement Européen ne sont pas bousculés par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre qui s'ensuit entraîne la sous performance relative du CAC 40.
Enfin, les marchés « actions » chinois ont accueilli, peu avant la clôture du trimestre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser le marché actions domestique amorphe, mais également un secteur du Luxe européen qui subissait l'essoufflement du consommateur chinois.

Au 30 septembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19.3%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 22.1% et témoin de l'exceptionnel parcours des *Magnificient Seven* et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative dans leurs *business models,* adossé à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 4.2% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 13.9%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du Luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 17.1%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 1.6% à la mi-septembre à 28.9% à la fin du mois, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27.7% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie et de 4.9% pour celle des entreprises à rendement.

**Toutes les données sont en devises locales, total return, au 30/09/2024.*

Au titre de l'exercice, la performance** de la Sicav est de 15,68 % contre 8,77 % pour son indicateur de référence.

(**) Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de la Sicav

D/ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant

E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Entrées

CASA CIB F FLR 05-24	47 470 000	€
RMM COURT TERME C	3 192 747	€
HONEYWELL INTL	2 792 462	€
MICROSOFT CORP	1 938 724	€

Sorties

RMM COURT TERME C	4 252 419	€
MORG STAN ZCP 03-24	893 120	€
R-CO WM WLD EQ RDT D	831 886	€
BNP PAR IS ZCP 04-27	813 731	€

F/ Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés et TRS

Au cours de l'exercice :

La SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension.

La SICAV a eu recours à des instruments financiers dérivés (option à hauteur de 0.6 %).

Il est précisé que la SICAV n'a pas recours aux TRS.

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	
Prêts de titres :	0,0%
Emprunts de titres :	0,0%
Prises en pension :	0,0%
Mises en pensions :	0,0%

Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	
Change à terme :	0,0%
Future :	0,0%
Options :	0,6%
Swap :	0,0%

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	**Instruments financiers dérivés (*)**
0	NA

Garanties financières

Type d'instruments	**Montant en devise du portefeuille**
Technique de gestion efficace	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
Dépots à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-

G/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

H/ Règles d'investissements

La SICAV est un FIA qui peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM.

I/ Informations sur les risques financiers

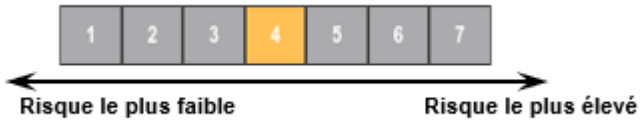

Votre Sicav se situe dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Nom du FIA CATEGORIE	Goeland Investissement SICAV
Risque actuel	*Cf. Indicateur de risque du DIC*
Systèmes de gestion du risque utilisés pour gérer ces risques	Rothschild & Co Asset Management a identifié l'ensemble des risques auxquels Goeland Investissement est exposé afin d'adapter son dispositif de gestion des risques au FIA en fonction de sa nature, de sa taille et de sa complexité. Les contraintes réglementaires et statutaires du FIA sont suivies de façon permanente dans le système de tenue des positions et de passage d'ordres. Elles sont également vérifiées quotidiennement par le Contrôle des Risques. Le dispositif comprend des mesures de risque ex ante qui permettent de contrôler l'adéquation du FIA à sa stratégie de gestion et de fixer des seuils limites de risque. En parallèle, des simulations de crises sont réalisées afin d'identifier les scénarios qui auraient un impact négatif sur le FIA. Le dispositif comprend un contrôle de liquidité du FIA afin de vérifier l'adéquation du profil de son actif à celui de son passif dans le respect des intérêts des porteurs. Une procédure de gestion des dépassements de limites a été mise en place dans le but d'assurer une correction rapide et, si nécessaire, la remontée de l'information à la Conformité et à la Direction de Rothschild & Co Asset Management.
% actifs du FIA à traitement spécial du fait de leur nature non liquide	0,00%
Effet de levier	Les niveaux de levier maximal sont inchangés. Au 30/09/2024, le levier réel calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement s'élève à :
Méthode brute	126,49%
Méthode engagement	126,64%

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion :
https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/.

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2023, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2023 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2023, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2023 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 39,82 % du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 60,18 % du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2023, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/.

C/ Politique ESG et Transition énergétique

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements de la SICAV suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives.

Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives de la Société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/.

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav

1. Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2. Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (https://www.issgovernance.com/), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestaire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis soit :

- Numériquement via des plateformes internet de votes dédiées, soit
- Manuellement via des formulaires papiers lorsque le vote électronique est impossible.

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

Au cours de l'exercice, la SICAV a ainsi pris part au vote lors des assemblées suivantes :

Sociétés	Date	Nombre de vote POUR	Nombre de vote CONTRE	Nombre ABSTENTION
Airbus SE	10/04/2024	16	1	0
Alibaba Group Holding Limited	22/08/2024	9	1	0
Alphabet Inc.	07/06/2024	14	9	0
Alstom SA	20/06/2024	33	0	0
Apple Inc.	28/02/2024	12	3	0
ASML Holding NV	24/04/2024	13	0	0
BNP Paribas SA	14/05/2024	33	3	0
Capgemini SE	16/05/2024	28	1	0
Dassault Systemes SE	22/05/2024	13	10	0
Hermes International SCA	30/04/2024	10	10	0
Honeywell International Inc.	14/05/2024	10	5	0
Ivanhoe Mines Ltd.	20/06/2024	10	0	0
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	18/04/2024	10	10	0
Microsoft Corporation	07/12/2023	19	4	0
NVIDIA Corporation	26/06/2024	11	4	0
RTX Corporation	02/05/2024	13	6	0
Safran SA	23/05/2024	17	0	0
ServiceNow, Inc.	23/05/2024	10	4	0
Tencent Holdings Limited	14/05/2024	8	1	0
The Walt Disney Company	03/04/2024	16	4	1
TotalEnergies SE	24/05/2024	22	2	1
Visa Inc.	23/01/2024	10	6	0

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, et le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce que qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de rémunération variable et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants [(1)])
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines [(2)],
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- Fonction risques et contrôles
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPCVM gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des preneurs de risques

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée sont appliquées à la Population Régulée.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2023, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2023	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	**156**	**17,6**	**11,5**	**6,1**
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	**38**	**7,4**		
dont Gérants et Analystes	*28*	*5,8*		
dont Autre Population Régulée	*10*	*1,6*		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés

Effectifs en ETP

Chiffres non audités par le Commissaire aux Comptes de la Sicav.

F. Projet de textes des résolutions

Le projet de résolutions qui vous est soumis reprend les principaux point de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de nous accorder ainsi votre confiance.

Le Conseil d'administration

(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

(2) : Les responsabilités de la fonction Ressources humaines sont portées par les Associés Gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe.

GOELAND INVESTISSEMENT

COMPTES ANNUELS
30/09/2024

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**3 996 354,32**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 996 354,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**2 945 850,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 945 850,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**2 326 007,20**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 326 007,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**8 250 463,01**
OPCVM	8 250 463,01
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**12 180,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**17 530 854,53**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 161,68**
Comptes financiers	**84 056,60**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**86 218,28**
Total de l'actif I+II	**17 617 072,81**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	15 206 970,36
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	2 384 421,25
Capitaux propres I	**17 591 391,61**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**17 591 391,61**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	25 681,20
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**25 681,20**
Total Passifs : I+II+III+IV	**17 617 072,81**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	62 034,77
Produits sur obligations	340 779,02
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	3 007,96
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	6 941,23
Sous-total produits sur opérations financières	**412 762,98**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-108,15
Sous-total charges sur opérations financières	**-108,15**
Total revenus financiers nets (A)	**412 654,83**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	879,23
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-99 211,81
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-98 332,58**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**314 322,25**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-10 040,61**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**304 281,64**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	229 820,57
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 940,30
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**220 880,27**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-5 262,50**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**215 617,77**

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 955 386,38
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 050,98
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 954 335,40**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-89 813,56**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 864 521,84**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**2 384 421,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

GOELAND INVESTISSEMENT a pour objectif de gestion, sur l'horizon de placement, d'obtenir une performance nette de frais supérieure au taux ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base, via la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	15 530 282,04	17 369 093,66	14 556 448,86	16 319 051,52	17 591 391,61
Nombre de titres	11 675	11 157	10 584	10 361	9 655
Valeur liquidative unitaire	1 330,22	1 556,79	1 375,33	1 575,05	1 822,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	21,02	263,28	-30,24	-3,63	22,33
Capitalisation unitaire sur revenu	8,98	-17,95	11,76	21,96	31,51

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011310200 - Action GOELAND INVESTISSEMENT : Taux de frais maximum de 0,85 % TTC de l'actif net hors OPC du groupe Rothschild, indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.
Commissions de surperformance :

20% TTC de la surperformance annuelle par rapport à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base], selon la méthodologie décrite ci-dessous :

L'OPC utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de la SICAV par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base] et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de l'OPC (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de l'OPC :
  - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
  - (iii) ou à défaut la date de lancement de l'OPC;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPC.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de l'OPC (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 20% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de l'OPC et le fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de l'OPC inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GOELAND INVESTISSEMENT	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**16 319 051,52**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 267,89
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 222 365,72
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	314 322,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	220 880,27
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 954 335,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	-100,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**17 591 391,61**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d’actions au cours de l’exercice

B3a.Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	3	5 267,89
Actions rachetées durant l'exercice	-709	-1 222 365,72
Solde net des souscriptions/rachats	-706	-1 217 097,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 655	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
GOELAND INVESTISSEMENT FR0011310200	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	17 591 391,61	9 655	1 822,00

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE	PAYS-BAS	CANADA	ILES CAIMANS
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 996,36	1 630,85	1 343,41	411,81	390,25	220,04
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-203,02	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**3 793,34**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ROYAUME-UNI	1 655,70	426,70	349,79	879,21	1 655,70	0,00
JERSEY	771,45	0,00	771,45	0,00	771,45	0,00
FRANCE	518,70	0,00	0,00	518,70	518,70	0,00
Total	**2 945,85**	**426,70**	**1 121,24**	**1 397,91**	**2 945,85**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	2 326,00	1 586,59	739,41	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84,06	0,00	0,00	0,00	84,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**1 586,59**	**739,41**	**0,00**	**84,06**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	188,73	421,24	0,00	739,41	976,62	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**84,06**	**188,73**	**421,24**	**0,00**	**739,41**	**976,62**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CAD +/-	Devise 3 HKD +/-	Devise 4 GBP +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 630,85	390,25	220,04	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 349,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,58	8,97	16,00	1,56	0,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2 986,82**	**399,22**	**236,04**	**1,56**	**0,94**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	2 945,85
Obligations et valeurs assimilées	679,78	0,00	1 646,23
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**679,78**	**0,00**	**4 592,08**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	564 018,29
IE0031442068	iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 145 934,13
IE00B3ZW0K18	iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 267 752,74
IE0031814852	FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	FIRST SENTIER INVESTORS HONG KONG LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	148 409,44
FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Actions Euro	France	EUR	220 204,87
BE6322540806	R-CO WM WEQ RDT-DBI-C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Actions	Belgique	EUR	859 778,06
FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	222 067,80
FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	1 141 315,08
FR0007442496	RMM COURT TERME C	Rothschild & Co Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	261 908,01
FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	1 067 538,60
FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	223 165,60
FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	128 370,39
Total						**8 250 463,01**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Rétrocession de frais de gestion	218,41
	Coupons et dividendes en espèces	1 943,27
Total des créances		**2 161,68**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	25 681,20
Total des dettes		**25 681,20**
Total des créances et des dettes		**-23 519,52**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	99 211,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	879,23

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 688 366,70
	FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	220 204,87
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	223 165,60
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	128 370,39
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	1 067 538,60
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	222 067,80
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	1 141 315,08
	BE6322540806	R-CO WM WEQ RDT-DBI-C EUR	859 778,06
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	261 908,01
	LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	564 018,29
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**4 688 366,70**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**304 281,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**304 281,64**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**304 281,64**

Action GOELAND INVESTISSEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**304 281,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**304 281,64**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**304 281,64**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	304 281,64
Total	**304 281,64**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	3 453,11

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 617,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**215 617,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 617,77**

Action GOELAND INVESTISSEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 617,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**215 617,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 617,77**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	215 617,77
Total	**215 617,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**3 996 354,32**	**22,72**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**3 996 354,32**	**22,72**
Assurance			**182 668,68**	**1,04**
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	6 916	182 668,68	1,04
Banques commerciales			**153 197,95**	**0,87**
BNP PARIBAS	EUR	2 489	153 197,95	0,87
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**204 075,96**	**1,16**
VISA INC CLASS A	USD	831	204 075,96	1,16
Equipements électriques			**75 347,80**	**0,43**
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	319	75 347,80	0,43
Equipements et fournitures médicaux			**80 159,34**	**0,46**
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	1 360	80 159,34	0,46
Grands magasins et autres			**85 790,21**	**0,49**
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	6 780	85 790,21	0,49
Industrie aérospatiale et défense			**457 668,32**	**2,60**
AIRBUS SE	EUR	1 303	170 979,66	0,97
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	765	141 240,76	0,80
SAFRAN SA	EUR	689	145 447,90	0,83
Logiciels			**748 634,28**	**4,25**
DASSAULT SYST.	EUR	4 694	167 247,22	0,95
MICROSOFT CORP	USD	693	266 343,25	1,51
RTX CORP	USD	1 206	130 509,97	0,74
SERVICENOW INC	USD	231	184 533,84	1,05
Médias			**109 283,39**	**0,62**
THE WALT DISNEY	USD	1 272	109 283,39	0,62
Médias et services interactifs			**390 799,08**	**2,22**
ALPHABET-C-	USD	1 718	256 549,14	1,46
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	2 625	134 249,94	0,76
Métaux et minerais			**207 581,81**	**1,18**
IVANHOE MINES	CAD	15 613	207 581,81	1,18
Pétrole et gaz			**142 798,50**	**0,81**
TOTALENERGIES SE	EUR	2 441	142 798,50	0,81
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**498 981,00**	**2,84**
ASML HOLDING NV	EUR	323	240 828,80	1,37
NVIDIA CORP	USD	2 380	258 152,20	1,47
Services liés aux technologies de l'information			**223 042,50**	**1,27**
CAPGEMINI SE	EUR	1 150	223 042,50	1,27
Textiles, habillement et produits de luxe			**436 325,50**	**2,48**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	82	180 892,00	1,03
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	371	255 433,50	1,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			**2 945 850,00**	**16,75**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 945 850,00**	**16,75**
Banques commerciales			**1 229 000,00**	**6,99**
BARCLAYS BK AUTRE V+0.0% 02-05-28 CV	EUR	350 000	349 790,00	1,99
BARCLAYS BK AUTRE V 14-03-30 CV RCB	EUR	900 000	879 210,00	5,00
Machines			**771 450,00**	**4,39**
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 22-12-26 CV	EUR	750 000	771 450,00	4,39
Services financiers diversifiés			**945 400,00**	**5,37**
CASA CIB ZCP 05-02-30 CV RCB	EUR	500 000	518 700,00	2,94
MORGAN STANLEY CO INTL ZCP 06-06-25 RCB	EUR	400 000	426 700,00	2,43
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**2 326 007,20**	**13,22**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 326 007,20**	**13,22**
Banques commerciales			**421 244,19**	**2,39**
BARCLAYS BK ZCP 25-04-25 EMTN	USD	385 000	421 244,19	2,39
Marches de capitaux			**188 728,12**	**1,07**
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	USD	200 000	188 728,12	1,07
Services aux collectivités			**679 777,96**	**3,86**
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	662 000	679 777,96	3,86
Services financiers diversifiés			**1 036 256,93**	**5,90**
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 06-06-30	EUR	300 000	296 850,00	1,69
SANTANDER INTL PRODUCTS AUTRE V 10-05-28	USD	800 000	739 406,93	4,21
TITRES D'OPC			**8 250 463,01**	**46,90**
OPCVM			**8 250 463,01**	**46,90**
Gestion collective			**8 250 463,01**	**46,90**
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	1 292	148 409,44	0,84
iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	EUR	22 296	1 145 934,13	6,51
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	18 777	2 267 752,74	12,89
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	EUR	893	220 204,87	1,25
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	1 960	223 165,60	1,27
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	109	128 370,39	0,73
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	9 330	1 067 538,60	6,07
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	1 605	222 067,80	1,26
R-CO VALOR P EUR	EUR	475,0017	1 141 315,08	6,49
R-CO WM WEQ RDT-DBI-C EUR	EUR	5 219	859 778,06	4,89
RMM COURT TERME C	EUR	63	261 908,01	1,49
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	EUR	4 631	564 018,29	3,21
Total			**17 518 674,53**	**99,59**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
EURO STOXX 50 12/2024 PUT 4500	35	12 180,00	0,00	-203 018,27
Sous-total 2.		**12 180,00**	**0,00**	**-203 018,27**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**12 180,00**	**0,00**	**-203 018,27**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	17 518 674,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	12 180,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	86 218,28
Autres passifs (-)	-25 681,20
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**17 591 391,61**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action GOELAND INVESTISSEMENT	EUR	9 655	1 822,00

GOELAND INVESTISSEMENT

COMPTES ANNUELS
29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**16 215 045,21**	**14 603 639,38**
Actions et valeurs assimilées	**3 191 752,90**	**2 770 478,37**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 191 752,90	2 770 478,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**4 442 995,60**	**5 220 027,56**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 442 995,60	5 220 027,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**8 554 746,71**	**6 613 133,45**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 608 781,32	4 892 357,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	945 965,39	1 720 775,51
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**25 550,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 550,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**46 116,23**	**2 260,27**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 116,23	2 260,27
COMPTES FINANCIERS	**100 507,25**	**235 266,28**
Liquidités	100 507,25	235 266,28
TOTAL DE L'ACTIF	**16 361 668,69**	**14 841 165,93**

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 129 101,19	14 752 073,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-37 610,86	-320 145,95
Résultat de l'exercice (a,b)	227 561,19	124 521,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**16 319 051,52**	**14 556 448,86**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**15 085,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	15 085,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 085,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**27 532,17**	**27 957,42**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 532,17	27 957,42
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**256 759,65**
Concours bancaires courants	0,00	256 759,65
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**16 361 668,69**	**14 841 165,93**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 3850	317 065,43	0,00
DJ EURO STOXX 50 03/2024 CALL 4575	303 915,25	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 169,12	4,59
Produits sur actions et valeurs assimilées	100 121,65	86 458,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	205 672,40	131 850,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 236,78	0,00
TOTAL (1)	**319 199,95**	**218 313,34**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	115,77	1 971,93
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**115,77**	**1 971,93**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**319 084,18**	**216 341,41**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	89 905,04	91 551,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**229 179,14**	**124 790,08**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 617,95	-268,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**227 561,19**	**124 521,70**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011310200 - Action GOELAND INVESTISSEMENT : Taux de frais maximum de 0,85 % TTC de l’actif net hors OPC du groupe Rothschild, indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commissions de surperformance :

20% TTC de la surperformance annuelle par rapport à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base], selon la méthodologie décrite ci-dessous :

L'OPC utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de la SICAV par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base] et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de l'OPC (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de l'OPC :
  - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
  - (iii) ou à défaut la date de lancement de l'OPC;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPC.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de l'OPC (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 20% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de l'OPC et le fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de l'OPC inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GOELAND INVESTISSEMENT	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**14 556 448,86**	**17 369 093,66**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 886,55	1 598,37
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-342 120,83	-892 137,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	51 131,70	220 358,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-142 807,63	-604 682,97
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	38 592,01	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-32 400,00	0,00
Frais de transactions	-5 055,81	-23 847,12
Différences de change	-272 657,95	360 212,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 227 747,42	-1 998 936,18
Différence d'estimation exercice N	*896 225,49*	*-1 331 521,93*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 331 521,93*	*-667 414,25*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	8 108,06	0,00
Différence d'estimation exercice N	*8 108,06*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	229 179,14	124 790,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**16 319 051,52**	**14 556 448,86**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 761 328,47	16,92
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	738 220,00	4,52
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	943 447,13	5,79
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**4 442 995,60**	**27,23**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	620 980,68	3,81
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**620 980,68**	**3,81**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 410 790,60	20,90	0,00	0,00	1 032 205,00	6,33	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 507,25	0,62
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	738 220,00	4,52	91 455,54	0,56	1 242 936,59	7,62	776 288,47	4,76	1 594 095,00	9,77
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	100 507,25	0,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 320 520,93	8,09	261 469,74	1,60	177 324,10	1,09	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 421 715,60	8,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	139 830,44	0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	51 058,65	0,31	0,60	0,00	5 992,64	0,04	2 353,06	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	219,83
	Dépôts de garantie en espèces	37 194,60
	Coupons et dividendes en espèces	8 651,80
	Autres créances	50,00
TOTAL DES CRÉANCES		**46 116,23**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	27 532,17
TOTAL DES DETTES		**27 532,17**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**18 584,06**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	2	2 886,55
Actions rachetées durant l'exercice	-225	-342 120,83
Solde net des souscriptions/rachats	-223	-339 234,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 361	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	90 882,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	977,69

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 675 961,00
	FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	204 130,40
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	606 844,80
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	122 773,24
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	965 188,50
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	201 431,10
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	1 000 383,40
	BE6317784773	R-CO WM WORLD EQUITIES RDT DBI D DIS	724 898,40
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 309 553,25
	LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	540 757,91
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**5 675 961,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	227 561,19	124 521,70
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**227 561,19**	**124 521,70**

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	227 561,19	124 521,70
Total	**227 561,19**	**124 521,70**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-37 610,86	-320 145,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-37 610,86**	**-320 145,95**

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-37 610,86	-320 145,95
Total	**-37 610,86**	**-320 145,95**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	16 282 355,91	15 530 282,04	17 369 093,66	14 556 448,86	16 319 051,52
Nombre de titres	12 271	11 675	11 157	10 584	10 361
Valeur liquidative unitaire	1 326,90	1 330,22	1 556,79	1 375,33	1 575,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,70	21,02	263,28	-30,24	-3,63
Capitalisation unitaire sur résultat	3,44	8,98	-17,95	11,76	21,96

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
IVANHOE MINES	CAD	16 435	134 465,03	0,82
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	7 280	127 004,71	0,77
TOTAL CANADA			**261 469,74**	**1,59**
ETATS-UNIS				
ALPHABET INC-CL C	USD	1 808	225 018,69	1,38
APPLE INC	USD	1 055	170 498,91	1,05
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	805	140 377,29	0,86
MICROSOFT CORP	USD	730	217 573,63	1,33
RTX CORP	USD	1 270	86 277,04	0,52
SERVICENOW INC	USD	357	188 360,13	1,16
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	875	189 974,28	1,17
WALT DISNEY CO/THE	USD	1 339	102 440,96	0,63
TOTAL ETATS-UNIS			**1 320 520,93**	**8,10**
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	830	105 393,40	0,65
ALSTOM	EUR	3 688	83 348,80	0,51
ALSTOM RTS 01-09-23	EUR	3 688	0,00	0,00
BNP PARIBAS	EUR	2 620	158 326,60	0,97
CAPGEMINI SE	EUR	925	153 365,00	0,94
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3 415	120 532,43	0,74
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	391	280 112,40	1,71
SAFRAN SA	EUR	725	107 764,00	0,66
TOTALENERGIES SE	EUR	2 570	160 136,70	0,98
VIVENDI	EUR	11 000	91 256,00	0,56
TOTAL FRANCE			**1 260 235,33**	**7,72**
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	7 080	73 053,92	0,44
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	2 825	104 270,18	0,64
TOTAL ILES CAIMANS			**177 324,10**	**1,08**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	308	172 202,80	1,06
TOTAL PAYS-BAS			**172 202,80**	**1,06**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**3 191 752,90**	**19,55**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**3 191 752,90**	**19,55**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CASA CORP IB ZCP 17-05-29 EMTN	EUR	300 000	298 020,00	1,83
CASA CORP IB ZCP 20-04-29 CV RCB	EUR	450 000	447 435,00	2,74
TOTAL FRANCE			**745 455,00**	**4,57**
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 30-09-24 CV	EUR	300 000	293 985,00	1,80
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	USD	200 000	182 744,95	1,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 19-01-24	USD	240 000	91 455,54	0,56
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 27-04-27 CV	USD	800 000	776 288,47	4,76
TOTAL PAYS-BAS			**1 344 473,96**	**8,24**
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V 24-11-23	EUR	700 000	738 220,00	4,52
BARCLAYS BK ZCP 25-04-25 EMTN	USD	385 000	371 226,64	2,28
MORGAN STANLEY AND CO INTL ZCP 06-06-25 CV RCB	EUR	400 000	394 980,00	2,42
MORGAN STANLEY INTL ZCP 04-03-30 CV RCB	EUR	800 000	848 640,00	5,20
TOTAL ROYAUME-UNI			**2 353 066,64**	**14,42**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**4 442 995,60**	**27,23**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**4 442 995,60**	**27,23**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
BELGIQUE				
R-CO WM WORLD EQUITIES RDT DBI D DIS	EUR	5 872	724 898,40	4,44
TOTAL BELGIQUE			**724 898,40**	**4,44**
FRANCE				
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	EUR	940	204 130,40	1,25
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	5 545	606 844,80	3,72
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	109	122 773,24	0,75
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	9 330	965 188,50	5,92
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	1 690	201 431,10	1,24
R-CO VALOR P EUR	EUR	500,0017	1 000 383,40	6,13
RMM COURT TERME C	EUR	327	1 309 553,25	8,02
TOTAL FRANCE			**4 410 304,69**	**27,03**
IRLANDE				
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	1 360	139 830,44	0,86
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	19 765	1 792 989,88	10,98
TOTAL IRLANDE			**1 932 820,32**	**11,84**
LUXEMBOURG				
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	EUR	4 875	540 757,91	3,32
TOTAL LUXEMBOURG			**540 757,91**	**3,32**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 608 781,32**	**46,63**
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	EUR	23 470	945 965,39	5,80
TOTAL IRLANDE			**945 965,39**	**5,80**
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			**945 965,39**	**5,80**
TOTAL Organismes de placement collectif			**8 554 746,71**	**52,43**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2024 CALL 4575	EUR	-35	-15 085,00	-0,09
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 3850	EUR	35	25 550,00	0,15
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**10 465,00**	**0,06**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**10 465,00**	**0,06**
TOTAL Instruments financier à terme			**10 465,00**	**0,06**
Créances			**46 116,23**	**0,28**
Dettes			**-27 532,17**	**-0,17**
Comptes financiers			**100 507,25**	**0,62**
Actif net			**16 319 051,52**	**100,00**

Action GOELAND INVESTISSEMENT	**EUR**	**10 361**	**1 575,05**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV
GOELAND INVESTISSEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
SICAV
GOELAND INVESTISSEMENT
29, avenue de Messine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV
GOELAND INVESTISSEMENT

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GOELAND INVESTISSEMENT constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

GOELAND INVESTISSEMENT

COMPTES ANNUELS
30/09/2024

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**3 996 354,32**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 996 354,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**2 945 850,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 945 850,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**2 326 007,20**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 326 007,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**8 250 463,01**
OPCVM	8 250 463,01
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**12 180,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**17 530 854,53**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 161,68**
Comptes financiers	**84 056,60**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**86 218,28**
Total de l'actif I+II	**17 617 072,81**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	15 206 970,36
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	2 384 421,25
Capitaux propres I	**17 591 391,61**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**17 591 391,61**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	25 681,20
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**25 681,20**
Total Passifs : I+II+III+IV	**17 617 072,81**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	62 034,77
Produits sur obligations	340 779,02
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	3 007,96
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	6 941,23
Sous-total produits sur opérations financières	**412 762,98**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-108,15
Sous-total charges sur opérations financières	**-108,15**
Total revenus financiers nets (A)	**412 654,83**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	879,23
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-99 211,81
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-98 332,58**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**314 322,25**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-10 040,61**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**304 281,64**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	229 820,57
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 940,30
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**220 880,27**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-5 262,50**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**215 617,77**

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 955 386,38
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 050,98
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 954 335,40**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-89 813,56**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 864 521,84**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**2 384 421,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

GOELAND INVESTISSEMENT a pour objectif de gestion, sur l'horizon de placement, d'obtenir une performance nette de frais supérieure au taux ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base, via la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	15 530 282,04	17 369 093,66	14 556 448,86	16 319 051,52	17 591 391,61
Nombre de titres	11 675	11 157	10 584	10 361	9 655
Valeur liquidative unitaire	1 330,22	1 556,79	1 375,33	1 575,05	1 822,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	21,02	263,28	-30,24	-3,63	22,33
Capitalisation unitaire sur revenu	8,98	-17,95	11,76	21,96	31,51

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011310200 - Action GOELAND INVESTISSEMENT : Taux de frais maximum de 0,85 % TTC de l'actif net hors OPC du groupe Rothschild, indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.
Commissions de surperformance :

20% TTC de la surperformance annuelle par rapport à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base], selon la méthodologie décrite ci-dessous :

L'OPC utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de la SICAV par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base] et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de l'OPC (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de l'OPC :
  - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
  - (iii) ou à défaut la date de lancement de l'OPC;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPC.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de l'OPC (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 20% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de l'OPC et le fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de l'OPC inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GOELAND INVESTISSEMENT	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**16 319 051,52**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 267,89
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 222 365,72
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	314 322,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	220 880,27
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 954 335,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	-100,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**17 591 391,61**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d’actions au cours de l’exercice

B3a.Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	3	5 267,89
Actions rachetées durant l'exercice	-709	-1 222 365,72
Solde net des souscriptions/rachats	-706	-1 217 097,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 655	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
GOELAND INVESTISSEMENT FR0011310200	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	17 591 391,61	9 655	1 822,00

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE	PAYS-BAS	CANADA	ILES CAIMANS
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 996,36	1 630,85	1 343,41	411,81	390,25	220,04
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-203,02	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**3 793,34**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ROYAUME-UNI	1 655,70	426,70	349,79	879,21	1 655,70	0,00
JERSEY	771,45	0,00	771,45	0,00	771,45	0,00
FRANCE	518,70	0,00	0,00	518,70	518,70	0,00
Total	**2 945,85**	**426,70**	**1 121,24**	**1 397,91**	**2 945,85**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	2 326,00	1 586,59	739,41	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84,06	0,00	0,00	0,00	84,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**1 586,59**	**739,41**	**0,00**	**84,06**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	188,73	421,24	0,00	739,41	976,62	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**84,06**	**188,73**	**421,24**	**0,00**	**739,41**	**976,62**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CAD +/-	Devise 3 HKD +/-	Devise 4 GBP +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 630,85	390,25	220,04	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 349,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,58	8,97	16,00	1,56	0,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**2 986,82**	**399,22**	**236,04**	**1,56**	**0,94**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	2 945,85
Obligations et valeurs assimilées	679,78	0,00	1 646,23
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**679,78**	**0,00**	**4 592,08**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	564 018,29
IE0031442068	iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 145 934,13
IE00B3ZW0K18	iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 267 752,74
IE0031814852	FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	FIRST SENTIER INVESTORS HONG KONG LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	148 409,44
FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Actions Euro	France	EUR	220 204,87
BE6322540806	R-CO WM WEQ RDT-DBI-C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Actions	Belgique	EUR	859 778,06
FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	222 067,80
FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Fonds / Mixte	France	EUR	1 141 315,08
FR0007442496	RMM COURT TERME C	Rothschild & Co Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	261 908,01
FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	1 067 538,60
FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	223 165,60
FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	Rothschild & Co Asset Management	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	128 370,39
Total						**8 250 463,01**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Rétrocession de frais de gestion	218,41
	Coupons et dividendes en espèces	1 943,27
Total des créances		**2 161,68**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	25 681,20
Total des dettes		**25 681,20**
Total des créances et des dettes		**-23 519,52**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	99 211,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	879,23

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 688 366,70
	FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	220 204,87
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	223 165,60
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	128 370,39
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	1 067 538,60
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	222 067,80
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	1 141 315,08
	BE6322540806	R-CO WM WEQ RDT-DBI-C EUR	859 778,06
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	261 908,01
	LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	564 018,29
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**4 688 366,70**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**304 281,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**304 281,64**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**304 281,64**

Action GOELAND INVESTISSEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**304 281,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**304 281,64**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**304 281,64**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	304 281,64
Total	**304 281,64**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	3 453,11

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 617,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**215 617,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 617,77**

Action GOELAND INVESTISSEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 617,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**215 617,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 617,77**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	215 617,77
Total	**215 617,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**3 996 354,32**	**22,72**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**3 996 354,32**	**22,72**
Assurance			**182 668,68**	**1,04**
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	6 916	182 668,68	1,04
Banques commerciales			**153 197,95**	**0,87**
BNP PARIBAS	EUR	2 489	153 197,95	0,87
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**204 075,96**	**1,16**
VISA INC CLASS A	USD	831	204 075,96	1,16
Equipements électriques			**75 347,80**	**0,43**
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	319	75 347,80	0,43
Equipements et fournitures médicaux			**80 159,34**	**0,46**
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	1 360	80 159,34	0,46
Grands magasins et autres			**85 790,21**	**0,49**
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	6 780	85 790,21	0,49
Industrie aérospatiale et défense			**457 668,32**	**2,60**
AIRBUS SE	EUR	1 303	170 979,66	0,97
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	765	141 240,76	0,80
SAFRAN SA	EUR	689	145 447,90	0,83
Logiciels			**748 634,28**	**4,25**
DASSAULT SYST.	EUR	4 694	167 247,22	0,95
MICROSOFT CORP	USD	693	266 343,25	1,51
RTX CORP	USD	1 206	130 509,97	0,74
SERVICENOW INC	USD	231	184 533,84	1,05
Médias			**109 283,39**	**0,62**
THE WALT DISNEY	USD	1 272	109 283,39	0,62
Médias et services interactifs			**390 799,08**	**2,22**
ALPHABET-C-	USD	1 718	256 549,14	1,46
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	2 625	134 249,94	0,76
Métaux et minerais			**207 581,81**	**1,18**
IVANHOE MINES	CAD	15 613	207 581,81	1,18
Pétrole et gaz			**142 798,50**	**0,81**
TOTALENERGIES SE	EUR	2 441	142 798,50	0,81
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**498 981,00**	**2,84**
ASML HOLDING NV	EUR	323	240 828,80	1,37
NVIDIA CORP	USD	2 380	258 152,20	1,47
Services liés aux technologies de l'information			**223 042,50**	**1,27**
CAPGEMINI SE	EUR	1 150	223 042,50	1,27
Textiles, habillement et produits de luxe			**436 325,50**	**2,48**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	82	180 892,00	1,03
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	371	255 433,50	1,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			**2 945 850,00**	**16,75**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 945 850,00**	**16,75**
Banques commerciales			**1 229 000,00**	**6,99**
BARCLAYS BK AUTRE V+0.0% 02-05-28 CV	EUR	350 000	349 790,00	1,99
BARCLAYS BK AUTRE V 14-03-30 CV RCB	EUR	900 000	879 210,00	5,00
Machines			**771 450,00**	**4,39**
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 22-12-26 CV	EUR	750 000	771 450,00	4,39
Services financiers diversifiés			**945 400,00**	**5,37**
CASA CIB ZCP 05-02-30 CV RCB	EUR	500 000	518 700,00	2,94
MORGAN STANLEY CO INTL ZCP 06-06-25 RCB	EUR	400 000	426 700,00	2,43
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**2 326 007,20**	**13,22**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 326 007,20**	**13,22**
Banques commerciales			**421 244,19**	**2,39**
BARCLAYS BK ZCP 25-04-25 EMTN	USD	385 000	421 244,19	2,39
Marches de capitaux			**188 728,12**	**1,07**
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	USD	200 000	188 728,12	1,07
Services aux collectivités			**679 777,96**	**3,86**
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	662 000	679 777,96	3,86
Services financiers diversifiés			**1 036 256,93**	**5,90**
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 06-06-30	EUR	300 000	296 850,00	1,69
SANTANDER INTL PRODUCTS AUTRE V 10-05-28	USD	800 000	739 406,93	4,21
TITRES D'OPC			**8 250 463,01**	**46,90**
OPCVM			**8 250 463,01**	**46,90**
Gestion collective			**8 250 463,01**	**46,90**
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	1 292	148 409,44	0,84
iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	EUR	22 296	1 145 934,13	6,51
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	18 777	2 267 752,74	12,89
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	EUR	893	220 204,87	1,25
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	1 960	223 165,60	1,27
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	109	128 370,39	0,73
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	9 330	1 067 538,60	6,07
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	1 605	222 067,80	1,26
R-CO VALOR P EUR	EUR	475,0017	1 141 315,08	6,49
R-CO WM WEQ RDT-DBI-C EUR	EUR	5 219	859 778,06	4,89
RMM COURT TERME C	EUR	63	261 908,01	1,49
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	EUR	4 631	564 018,29	3,21
Total			**17 518 674,53**	**99,59**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
EURO STOXX 50 12/2024 PUT 4500	35	12 180,00	0,00	-203 018,27
Sous-total 2.		**12 180,00**	**0,00**	**-203 018,27**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**12 180,00**	**0,00**	**-203 018,27**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	17 518 674,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	12 180,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	86 218,28
Autres passifs (-)	-25 681,20
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**17 591 391,61**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action GOELAND INVESTISSEMENT	EUR	9 655	1 822,00

GOELAND INVESTISSEMENT

COMPTES ANNUELS
29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**16 215 045,21**	**14 603 639,38**
Actions et valeurs assimilées	**3 191 752,90**	**2 770 478,37**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 191 752,90	2 770 478,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**4 442 995,60**	**5 220 027,56**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 442 995,60	5 220 027,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**8 554 746,71**	**6 613 133,45**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 608 781,32	4 892 357,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	945 965,39	1 720 775,51
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**25 550,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 550,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**46 116,23**	**2 260,27**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 116,23	2 260,27
COMPTES FINANCIERS	**100 507,25**	**235 266,28**
Liquidités	100 507,25	235 266,28
TOTAL DE L'ACTIF	**16 361 668,69**	**14 841 165,93**

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 129 101,19	14 752 073,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-37 610,86	-320 145,95
Résultat de l'exercice (a,b)	227 561,19	124 521,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**16 319 051,52**	**14 556 448,86**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**15 085,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	15 085,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 085,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**27 532,17**	**27 957,42**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	27 532,17	27 957,42
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**256 759,65**
Concours bancaires courants	0,00	256 759,65
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**16 361 668,69**	**14 841 165,93**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 3850	317 065,43	0,00
DJ EURO STOXX 50 03/2024 CALL 4575	303 915,25	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 169,12	4,59
Produits sur actions et valeurs assimilées	100 121,65	86 458,75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	205 672,40	131 850,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 236,78	0,00
TOTAL (1)	**319 199,95**	**218 313,34**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	115,77	1 971,93
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**115,77**	**1 971,93**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**319 084,18**	**216 341,41**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	89 905,04	91 551,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**229 179,14**	**124 790,08**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 617,95	-268,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**227 561,19**	**124 521,70**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011310200 - Action GOELAND INVESTISSEMENT : Taux de frais maximum de 0,85 % TTC de l’actif net hors OPC du groupe Rothschild, indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commissions de surperformance :

20% TTC de la surperformance annuelle par rapport à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base], selon la méthodologie décrite ci-dessous :

L'OPC utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) de la SICAV par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence [ESTER capitalisé (avec une valeur minimum de 0,00%) + 458,5 points de base] et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que la SICAV soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif de l'OPC (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif de l'OPC :
  - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,
  - (iii) ou à défaut la date de lancement de l'OPC;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPC.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de l'OPC (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 20% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de l'OPC et le fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif de l'OPC inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action GOELAND INVESTISSEMENT	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**14 556 448,86**	**17 369 093,66**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 886,55	1 598,37
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-342 120,83	-892 137,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	51 131,70	220 358,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-142 807,63	-604 682,97
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	38 592,01	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-32 400,00	0,00
Frais de transactions	-5 055,81	-23 847,12
Différences de change	-272 657,95	360 212,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 227 747,42	-1 998 936,18
Différence d'estimation exercice N	*896 225,49*	*-1 331 521,93*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 331 521,93*	*-667 414,25*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	8 108,06	0,00
Différence d'estimation exercice N	*8 108,06*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	229 179,14	124 790,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**16 319 051,52**	**14 556 448,86**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 761 328,47	16,92
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	738 220,00	4,52
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	943 447,13	5,79
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**4 442 995,60**	**27,23**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	620 980,68	3,81
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**620 980,68**	**3,81**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 410 790,60	20,90	0,00	0,00	1 032 205,00	6,33	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 507,25	0,62
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	738 220,00	4,52	91 455,54	0,56	1 242 936,59	7,62	776 288,47	4,76	1 594 095,00	9,77
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	100 507,25	0,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 320 520,93	8,09	261 469,74	1,60	177 324,10	1,09	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 421 715,60	8,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	139 830,44	0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	51 058,65	0,31	0,60	0,00	5 992,64	0,04	2 353,06	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	219,83
	Dépôts de garantie en espèces	37 194,60
	Coupons et dividendes en espèces	8 651,80
	Autres créances	50,00
TOTAL DES CRÉANCES		**46 116,23**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	27 532,17
TOTAL DES DETTES		**27 532,17**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**18 584,06**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	2	2 886,55
Actions rachetées durant l'exercice	-225	-342 120,83
Solde net des souscriptions/rachats	-223	-339 234,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 361	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	90 882,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	977,69

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 675 961,00
	FR0010187898	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	204 130,40
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	606 844,80
	FR0013269453	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	122 773,24
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	965 188,50
	FR0013367299	R-co Valor Balanced P EUR	201 431,10
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	1 000 383,40
	BE6317784773	R-CO WM WORLD EQUITIES RDT DBI D DIS	724 898,40
	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 309 553,25
	LU1734559765	R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	540 757,91
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**5 675 961,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	227 561,19	124 521,70
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**227 561,19**	**124 521,70**

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	227 561,19	124 521,70
Total	**227 561,19**	**124 521,70**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-37 610,86	-320 145,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-37 610,86**	**-320 145,95**

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-37 610,86	-320 145,95
Total	**-37 610,86**	**-320 145,95**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	16 282 355,91	15 530 282,04	17 369 093,66	14 556 448,86	16 319 051,52
Nombre de titres	12 271	11 675	11 157	10 584	10 361
Valeur liquidative unitaire	1 326,90	1 330,22	1 556,79	1 375,33	1 575,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,70	21,02	263,28	-30,24	-3,63
Capitalisation unitaire sur résultat	3,44	8,98	-17,95	11,76	21,96

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
IVANHOE MINES	CAD	16 435	134 465,03	0,82
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	7 280	127 004,71	0,77
TOTAL CANADA			**261 469,74**	**1,59**
ETATS-UNIS				
ALPHABET INC-CL C	USD	1 808	225 018,69	1,38
APPLE INC	USD	1 055	170 498,91	1,05
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	805	140 377,29	0,86
MICROSOFT CORP	USD	730	217 573,63	1,33
RTX CORP	USD	1 270	86 277,04	0,52
SERVICENOW INC	USD	357	188 360,13	1,16
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	875	189 974,28	1,17
WALT DISNEY CO/THE	USD	1 339	102 440,96	0,63
TOTAL ETATS-UNIS			**1 320 520,93**	**8,10**
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	830	105 393,40	0,65
ALSTOM	EUR	3 688	83 348,80	0,51
ALSTOM RTS 01-09-23	EUR	3 688	0,00	0,00
BNP PARIBAS	EUR	2 620	158 326,60	0,97
CAPGEMINI SE	EUR	925	153 365,00	0,94
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3 415	120 532,43	0,74
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	391	280 112,40	1,71
SAFRAN SA	EUR	725	107 764,00	0,66
TOTALENERGIES SE	EUR	2 570	160 136,70	0,98
VIVENDI	EUR	11 000	91 256,00	0,56
TOTAL FRANCE			**1 260 235,33**	**7,72**
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	7 080	73 053,92	0,44
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	2 825	104 270,18	0,64
TOTAL ILES CAIMANS			**177 324,10**	**1,08**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	308	172 202,80	1,06
TOTAL PAYS-BAS			**172 202,80**	**1,06**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**3 191 752,90**	**19,55**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**3 191 752,90**	**19,55**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
CASA CORP IB ZCP 17-05-29 EMTN	EUR	300 000	298 020,00	1,83
CASA CORP IB ZCP 20-04-29 CV RCB	EUR	450 000	447 435,00	2,74
TOTAL FRANCE			**745 455,00**	**4,57**
PAYS-BAS				
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 30-09-24 CV	EUR	300 000	293 985,00	1,80
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	USD	200 000	182 744,95	1,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 19-01-24	USD	240 000	91 455,54	0,56
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 27-04-27 CV	USD	800 000	776 288,47	4,76
TOTAL PAYS-BAS			**1 344 473,96**	**8,24**
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V 24-11-23	EUR	700 000	738 220,00	4,52
BARCLAYS BK ZCP 25-04-25 EMTN	USD	385 000	371 226,64	2,28
MORGAN STANLEY AND CO INTL ZCP 06-06-25 CV RCB	EUR	400 000	394 980,00	2,42
MORGAN STANLEY INTL ZCP 04-03-30 CV RCB	EUR	800 000	848 640,00	5,20
TOTAL ROYAUME-UNI			**2 353 066,64**	**14,42**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**4 442 995,60**	**27,23**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**4 442 995,60**	**27,23**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
BELGIQUE				
R-CO WM WORLD EQUITIES RDT DBI D DIS	EUR	5 872	724 898,40	4,44
TOTAL BELGIQUE			**724 898,40**	**4,44**
FRANCE				
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	EUR	940	204 130,40	1,25
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	5 545	606 844,80	3,72
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD IC EUR	EUR	109	122 773,24	0,75
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	9 330	965 188,50	5,92
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	1 690	201 431,10	1,24
R-CO VALOR P EUR	EUR	500,0017	1 000 383,40	6,13
RMM COURT TERME C	EUR	327	1 309 553,25	8,02
TOTAL FRANCE			**4 410 304,69**	**27,03**
IRLANDE				
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	1 360	139 830,44	0,86
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	19 765	1 792 989,88	10,98
TOTAL IRLANDE			**1 932 820,32**	**11,84**
LUXEMBOURG				
R PORT BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA CC EUR	EUR	4 875	540 757,91	3,32
TOTAL LUXEMBOURG			**540 757,91**	**3,32**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 608 781,32**	**46,63**
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	EUR	23 470	945 965,39	5,80
TOTAL IRLANDE			**945 965,39**	**5,80**
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			**945 965,39**	**5,80**
TOTAL Organismes de placement collectif			**8 554 746,71**	**52,43**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2024 CALL 4575	EUR	-35	-15 085,00	-0,09
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 3850	EUR	35	25 550,00	0,15
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**10 465,00**	**0,06**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**10 465,00**	**0,06**
TOTAL Instruments financier à terme			**10 465,00**	**0,06**
Créances			**46 116,23**	**0,28**
Dettes			**-27 532,17**	**-0,17**
Comptes financiers			**100 507,25**	**0,62**
Actif net			**16 319 051,52**	**100,00**

Action GOELAND INVESTISSEMENT	**EUR**	**10 361**	**1 575,05**